Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212202683-20260608-BP2026AFR-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ASSOCIATION FONCIERE DE RUCA

L'an deux mille vingt-six, le huit du mois de juin, le bureau de l'association Foncière de RUCA, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique PERCHE, Président.

ETAIENT PRESENTS : Louis-Claude GICQUEL. Dominique PERCHE. Mathieu Favrel. Loïc Favrel. Yves VALLEE. Denis HAMON. Claude LAYEC. Roger LEBRET.

ABSENTS : Patrice SEGUIN.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026.

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif 2026 lequel s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT : dépenses : 6 000,00 €	**Recettes : 6 000,00 €**
INVESTISSEMENT : dépenses : 2 200,87 €	**Recettes : 2 200,87 €**

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE :

- **ADOPTENT à l'unanimité des membres présents, le budget primitif de l'exercice 2026.**

FAIT A RUCA LES AN, MOIS ET JOUR SUSDITS

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRESIDENT,

MAIRIE DE RUCA
Côtes d'Armor